

# JE SUIS **Nez** POUR REPÉRER LES ODEURS ! Devenez "NEZ" !

Participez à l'observatoire des odeurs autour de la zone d'activité Bel Air à Fossé sur les communes d'Averdon, Fossé, La Chapelle Vendômoise, Marolles et Saint-Bohaire.



Questionnaire d'inscription au jury de nez riverains autour de la ZA Bel Air de Fossé



## Les partenaires engagés dans la démarche



### Lig'Air

Lig'Air est l'association de surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire. Elle est agréée par le ministère en charge de l'écologie pour surveiller 24h/24 et 7j/7 la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire. L'association a également pour mission d'alerter les autorités en cas d'épisode de pollution, d'informer pour sensibiliser les différents publics et mise en œuvre de leurs plans d'actions en faveur de l'air.

[www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)



### Agglopolys

Agglopolys, communauté d'agglomération de Blois est composée de 43 communes, totalisant plus de 100 000 habitants. La collectivité est en charge de contribuer à la transition énergétique sur l'ensemble de son territoire. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) s'inscrit dans un projet de territoire dont l'un des objectifs est l'atténuation des impacts sur le climat, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre: réduction des consommations d'énergie, utilisation des ressources renouvelables...

[www.agglopolys.fr](http://www.agglopolys.fr)



## Communes d'Averdon, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles et Saint-Bohaire

Les communes d'Averdon, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles et Saint-Bohaire comptent plus de 3000 habitants. Elles se situent à une douzaine de kilomètres au Nord-Est de Blois, en partie rurale du territoire d'Agglopolys.

## et Vous... futur «Nez»

Le jury de Nez est un groupe de citoyens d'Averdon, Fossé, La Chapelle Vendômoise, Marolles et Saint-Bohaire, volontaires et bénévoles pour réaliser une veille olfactive sur leur commune.

Création: Antoine Bardeil - www.bardeil.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.



## VOUS ETES INTERESSE(e) ET VOUS SOUHAITEZ :

### Des informations complémentaires ?

Contactez Lig'Air au : **02 38 78 09 49**  
[odeurs@ligair.fr](mailto:odeurs@ligair.fr)

Ou contactez les mairies de :

- Averdon** : 02 54 20 16 59
- Fossé** : 02 54 20 04 03
- La Chapelle Vendômoise** : 02 54 20 16 18
- Marolles** : 02 54 20 03 26
- Saint-Bohaire** : 02 54 20 03 58

### Participer au jury de Nez

Demandez le bulletin d'inscription !

Date limite de dépôt des candidatures :

**31 août 2025**

Questionnaire d'inscription au jury de nez riverains autour de la ZA Bel Air de Fossé



## Nous comptons sur vous !





# PARTICIPEZ à L'OBSERVATOIRE DES ODEURS autour de la zone d'activité de Bel Air à Fossé

## Objectif



Agglopolys a été sollicité par les maires et les citoyens au cours des dernières années concernant les odeurs liées aux activités de la zone de Bel air, à Fossé. Pour répondre à ces problématiques nous proposons de créer un jury de nez constitué de volontaires, afin de surveiller les nuisances olfactives. Ce jury a pour mission de réaliser des relevés réguliers et spontanés pour identifier, caractériser et localiser les odeurs perçues, sur les communes d'Averdon, La Chapelle-Vendômoise, Fossé, Marolles et Saint-Bohaire. Dans une logique d'amélioration continue ces observations permettront d'objectiver la réalité des odeurs, de mieux comprendre l'impact de cette zone sur le quotidien des habitants, d'améliorer la gestion des éventuelles nuisances et de renforcer le dialogue entre la population, les élus et les exploitants.

## Votre profil



### Pour participer, vous devez :

- > Résider sur l'une des communes suivantes : Averdon, Fossé, La Chapelle Vendômoise Marolles, Saint-Bohaire.
- > Etre motivé(e), vous impliquer et accepter le principe de bénévolat !
- > Ne pas avoir d'insensibilité/hypersensibilité de l'odorat.
- > Ne pas présenter d'allergie(s)/fragilité(s) liée(s) à l'air (pollens, asthme, etc).

## Vos missions



Pendant un an, à raison d'une semaine par mois, vous ferez chaque jour des observations d'odeurs à votre domicile : une le matin (tranche 6h-12h) et une le soir (tranche 18h-24h) pendant une semaine complète par mois à votre domicile (extérieur). En dehors des périodes définies, et en tout point du domaine d'étude, vous pourrez faire des observations d'odeurs.

## Votre planning

De Juin à août 2025

Recrutement du jury de nez

Septembre 2025

Réunion d'information et visite de la zone de Bel Air

Oct. 2025 à Sept. 2026

- Veille olfactive (olfactions standards 1 semaine/mois + olfactions en cas de gêne)
- Réunion intermédiaire avec seconde visite de la zone.

Fin 2026

Rapport final et réunion de bilan



## UNE RÉUNION DE SENSIBILISATION DU JURY DE NEZ AURA LIEU A FOSSE EN SEPTEMBRE 2025 (Précisions à venir)

Cette réunion a pour objectif de :

- Informer sur les missions du jury de nez.
- Échanger pour mieux comprendre.
- Valider son inscription à la démarche.
- Visiter la zone de Bel Air afin de caractériser et s'appropriier les différents types d'odeurs ressenties et leur source

## ? La surveillance des odeurs, à quoi ça sert ?

Grâce à un suivi précis dans le temps et dans l'espace, cette démarche permettra de :

- > Mieux caractériser les odeurs et identifier leurs sources potentielles.
- > Gagner en réactivité et en efficacité dans la gestion des nuisances olfactives.
- > Suivre l'évolution de la situation odorante de la zone.

Les +

- Expertise nouvelle
- Emulation d'un groupe
- Participation à l'amélioration de votre cadre de vie
- Amélioration de la communication entre les différents acteurs